

# **Dossier de Porter A Connaissance**

## **Note synthétique des modifications au regard de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de son projet développé sur la commune de Germainville, la société PRD a souhaité, afin de permettre l'installation d'une entreprise dans les activités principales seront le stockage, la préparation de commandes ainsi que les activités secondaires suivantes : atelier d'impression, bureaux administratifs, locaux sociaux, restaurant d'entreprise, parking, accueil et poste de garde, faire évoluer ses autorisations obtenues.

### NATURE DES MODIFICATIONS

Les modifications du projet portent sur :

- La modification de la géométrie du bâtiment :
  - o Augmentation de la profondeur et de la hauteur des cellules générant une augmentation du volume de l'entrepôt de 840 000 m<sup>3</sup> tout en diminuant la surface unitaire de chacune des cellules (augmentation du volume de stockage 1510 inférieur au seuil de l'autorisation à 900 000 m<sup>3</sup>)
  - o Augmentation de la surface de bureaux.
  - o Ajout de locaux techniques et de maintenance propres à la nature de l'exploitation projetée du site
- La modification des aires extérieures de stationnement de véhicules légers et attentes poids lourds.
  - o Augmentation du nombre de places de stationnement VL
  - o Modification du mode de gestion des eaux pluviales ; intégration notamment de places de stationnement VL perméables
- L'adaptation et l'assignation de l'activité d'impression à la demande à la plus petite des cellules (Cellule C0).
  - o Suppression des dispositions et autorisations relatives au stockage d'aérosols et liquides inflammables au profit de l'activité d'impression (activités selon les rubriques 2445 et 2450 au seuil déclaratif)
- Suppression de la chaufferie gaz.